

1^e semestre 2021

CODEL-Info

Bulletin d'information de la Convention des Organisations
de la société civile pour l'observation Domestique des Elections

N°07

Lutte contre les fausses informations

STOP
FAKE NEWS

**La CODEL sensibilise la population,
particulièrement les chargés de
communication des partis politiques**

**STATISTIQUES ELECTORALES
2020 AU BURKINA FASO**

Présentation du document élaboré



P. 6

Présimètre
Diakonia
récompense ses
partenaires
« **Champions
Genre** »

P. 10

EN AVANT POUR LA PREPARATION DES ELECTIONS COMMUNALES

Après les élections couplées présidentielle et législatives de 2020, la CODEL se prépare pour la tenue des élections municipales à venir. C'est le lieu de noter l'importance de ce scrutin de proximité. De ce point de vue, nous devons les réussir de façon magistrale. Nous savons toutes les difficultés auxquelles le pays fait face et auxquelles notre peuple fait face. L'hydre terroriste bien que fort en apparence, paraît de plus en plus vulnérable. Nous en voulons pour preuve, le changement de programme de ces cibles d'attaques. Ils évitent l'affrontement direct, ils contournent nos FDS en s'attaquant aux populations civiles, aux femmes et aux enfants. Ils brûlent nos villages, les récoltes, ainsi que les symboles religieux ; tout cela est signe de grande faiblesse. Ils font montre de signe de grande nervosité en s'enfonçant chaque jour davantage dans la lâcheté et la barbarie, cela signifie que la résilience de notre peuple se fait sentir.

C'est face à cette situation asymétrique que nous avons réussi les élections couplées présidentielle et législatives de 2020 avec sérénité; grâce à la mobilisation sans faille de notre peuple, conscient que c'est de ces genres de comportements et attitudes que nous relèverons les défis les plus innommables. Il faut nous rappeler le déroulement de la campagne qui a précédé le scrutin ; les acteurs politiques se sont lancés à cœur ouvert sans peur, guidés par un besoin de se réaliser et par-delà ce comportement c'est une prise de conscience que seule la réussite du scrutin à venir sous la conduite démocratique peut résoudre les problèmes majeurs comme ceux du développement et du progrès social. Nous avons constaté ainsi une volonté de notre pays de consolider l'état de droit et la démocratie qu'elle a sanctifiée en 2015.

En s'armant de courage, de volonté, de clairvoyance, d'unité autour de nos forces de défense et de sécurité et de nos autorités, il est sûr que notre peuple vaincra et se donnera les moyens de toujours consolider sa démocratie pour construire son développement et son progrès social.

L'élaboration des réformes convoquées autour de cette question des élections communales, les perspectives d'une décentralisation approfondie et d'une déconcentration responsable et réfléchie augure un Etat ou les populations sont appelées à s'approprier la gestion de leur cité.



C'est le lieu pour la CODEL de féliciter les honorables parlementaires, les acteurs principaux des élections dont la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MADT), les Partenaires Techniques et Financier (PTF) et la Société Civile, dans le cadre des élections de 2020. Il convient d'encourager le chef de l'Etat que nous félicitons également pour qu'un énorme sursaut se produise de façon volontaire et déterminé afin que nos déplacés internes regagnent rapidement leurs terroirs d'origine par des victoires qui dorénavant doivent être l'œuvre de nos populations réunies, réconciliées, pour leurs propres survies afin de bouter hors de

nos frontières les terroristes tout en éradiquant le grand banditisme. Nous devons nous organiser, nous encourager, nous solidariser autour de chaque village, chaque commune, dans le cadre de chaque province, de chaque région pour que le Burkina Faso retrouve son avenir d'antan, un pays fier, paisible, ouvert et prometteur.

La CODEL est convaincue de nos jours qu'elle peut œuvrer par sa stratégie de « situation room » à faire accepter les élections paisibles, sans fraude, et acceptées par tous. Nous avons pu le montrer en 2015 et également en 2020 dans le contexte d'une Afrique fracturée.

A notre niveau, nous sommes convaincus qu'il n'existe pas de situation immuable. Nous sommes convaincus que le meilleur est à venir pour un Burkina exempt de la COVID19 et du terrorisme.

En avant pour une réussite encore plus éclatante des prochaines élections municipales au Burkina Faso.

LE PRESIDENT DE LA CODEL
Maître Halidou OUEDRAOGO
Avocat à la Cour

CODEL-Info
Bulletin d'information de la Convention des Organisations de la société civile pour l'observation Domestique des Elections

Directeur de publication
Me Halidou OUEDRAOGO

Redacteur en chef
Aimé M. KAMBIRE

Ont collaboré
Django Ladji MASSE
Moïse BALMA
Daniel DA HIEN
Yvone OUEDRAOGO

RAPPORT D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS COUPLÉES DE 2020 AU BURKINA FASO :

la CODEL présente le fruit de son travail

Après le travail de monitoring des élections couplées présidentielle et législatives du 22 novembre 2020, la CODEL a entamé une série d'audience pour la remise de son rapport aux autorités et institutions. Retrouvez ci-dessous la réaction de certains hôtes lors des audiences de remise du rapport.

Le mercredi 10 mars 2020 au MATD, le Ministre Clément Sawadogo himself. "C'est une mine d'informations que nous allons utiliser pour consolider notre processus démocratique...surtout venant d'une structure crédible et impartiale comme la CODEL.

Le Président du Faso" ...vous avez fait un travail exceptionnel, pris des risques pour observer dans toutes les provinces malgré la situation sécuritaire difficile"

Newton Ahmed BARRY, Président de la CENI « Nous avons eu la chance d'avoir la CODEL à nos côtés...»



Remise du rapport au Président de la CENI



Remise du rapport au Président du Faso

Vie de la CODEL



Remise du rapport au MADT



Remise du rapport au Bureau de la Coopération Suisse



Remise du rapport à l'ambassade de France

LUTTE CONTRE LES FAUSSES INFORMATIONS EN PERIODE ELECTORALE : La CODEL met en œuvre une série d'actions

La crise sécuritaire que connaît le pays depuis plusieurs années, l'avènement de la maladie à coronavirus, les élections et l'utilisation croissante des réseaux sociaux ; le cocktail était propice pour un déferlement d'informations de tout genre. Et qu'elle soit vraie ou fausse, l'information manipulée exerce une influence sur les attitudes de son consommateur, notamment, sur la liberté de choisir des électeurs en période électorale. Elle peut donc contribuer à entacher la sincérité des résultats électoraux et constituer un risque de rejet des résultats des urnes. Les populations, doivent donc cultiver la recherche de la bonne information afin d'éviter le piège de la manipulation surtout en période électorale. Afin de contribuer à assainir l'information pendant le processus électoral de 2020 et 2021, la CODEL a mis en œuvre du 1er juillet 2020 au 31 juin 2021 un projet dénommé « sensibilisation sur les fake news et promotion du fact checking en période électorale ».



Conférence publique sur les fake news

Déconstruire les mauvaises informations par le Factchecking

Dans le but d'identifier, vérifier et dénoncer les fausses informations en lien avec le processus électoral et la campagne électorale partagées sur les médias classiques et sur les réseaux sociaux, la CODEL a initié une opération dénommée « fumée sans feu ».

Pendant la campagne électorale, des informations partagées et des déclarations publiques de candidats identifiées ont fait l'objet de vérification et des publications rectificatives. A partir des résultats de l'étude-sondage d'opinion sur les sources d'information des citoyens et la manipulation de l'information en période électorale, l'équipe de monitoring composée de 10 factcheckeurs a dressé un répertoire des sources et canaux potentiels de diffusion des fausses informations pendant la période électorale. Ainsi, pendant la mise en œuvre du projet, l'équipe de monitoring a fait le suivi de 200 canaux et sources potentiels de fausses informations, identifié et vérifié une soixantaine d'informations et d'articles partagés par ces canaux et sources; elle a produits et diffusé une dizaine d'articles de dénonciation ou de rectification d'informations erronées partagées.

Les sujets suivis et traités ont trait aux bilans des réalisations du gouvernement sortant tels que le programme des 40.000 logements, les dispositions du code électoral, les textes de la CEDEAO en matière électorale, les questions sécuritaires et de terrorisme, les prérogatives des organes de la CENI. Des articles d'éducation civique ont également été partagés, et des faits ont été vérifiés comme les actes de vandalisme ayant conduit un parti à briser le mur d'enceinte d'un lycée public et bien d'autres.

Les capacités d'acteurs renforcées sur le phénomène des fake news

Dans le but d'outiller des acteurs, notamment les blogueurs, journalistes, chargés de communication des partis et formations politiques sur les techniques de vérification des faits, une série d'activités a été menée. A Ouagadougou, respectivement 4 jours et 3 jours ont permis de former l'équipe des factcheckeurs et des blogueurs afin d'accroître leurs connaissances sur les risques de la manipulation de l'information en période électorale, le cadre juridique et institutionnel de la communication, la déconstruction des fausses informations par la vérification et la production de messages de sensibili-

sation des électeurs sur les fake news. A la suite de ces deux formations, ce sont des chargés de communication des partis politiques qui ont été initiés au phénomène des fake news afin d'avoir une communication saine dans leur différentes actions. De façon plus générale, le grand public a plus bénéficié de notions sur les fausses informations et la vérification des faits à travers des conférences publiques organisées à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Lors de ces conférences, deux grands points ont été abordés. La première a été une présentation des résultats du sondage sur les sources d'information des populations et la deuxième, une communication sur les dangers de la manipulation de l'information en période électorale faite par M. Aziz BAMOGO, vice-président du Conseil Supérieur de la Communication (CSC). Pour les participants à ces activités, ce projet sur les fake news est à saluer ; en témoignent les fructueux échanges au cours des différentes rencontres.

Sensibilisation pour une population mieux avertie

Des émissions radiophoniques, télévisées et une campagne de communication digitale ont permis de porter la sensibilisation envers le grand public. Il s'est agi de montrer aux populations les comportements à bannir en cas de réception d'une information notamment le partage sans vérification des informations reçues, la manipulation des informations, etc. Pour donc éviter de propager la mauvaise information et se prémunir des conséquences d'une telle action, les citoyens sont invités à s'assurer de la fiabilité de leur source et de toujours publier ces informations en précisant la source si elle est connue et fiable.

Vie de la CODEL

STATISTIQUES ELECTORALES 2020 AU BURKINA FASO : La CODEL organise un atelier de présentation du document élaboré

Le 11 mai 2021 s'est tenu dans la salle Zemstaaba de l'Hôtel Silmandé à Ouagadougou un atelier de présentation des statistiques électorales 2020 au Burkina Faso. Organisé par La Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL), cet atelier a réuni plusieurs participants dont des organisations de la société civile, la CENI, les partis politiques, les medias, les autorités administratives, des partenaires... L'objectif de l'atelier était de fournir des données utiles aux structures œuvrant pour le renforcement de la participation électorale au Burkina Faso.



Photo de la salle lors de l'atelier

Avant d'entamer la présentation des données par les consultants, le président de la CODEL, Me Halidou Ouédraogo a donné son mot d'ouverture en présence du représentant de l'ambassade de France et de la secrétaire générale de la CENI au présidium. Ensemble, ils se sont réjouis de l'élaboration du rapport sur les statistiques électorales qui est inédit dans notre pays et invité les participants à suivre attentivement afin d'apporter leur contributions pour l'amélioration du rapport.

Présentation du document

Cette présentation a été assurée par deux personnes dont la première est Mme Lydia ZANGA, secrétaire exécutive de la CODEL. Elle a décliné les objectifs spécifiques de l'initiative et présenté la technique déployée pour

l'élaboration du document. De son intervention il ressort que plusieurs partenaires ont permis de réunir les éléments nécessaires pour la réalisation de ce document, ce sont entre autres la CENI, le Conseil Constitutionnel et les Tribunaux administratifs. A la suite de Mme ZANGA, Mme Fatimata SANOU, Magistrat et Présidente de Chambre à la Cour d'Appel de Ouagadougou a pris la parole. Après avoir décliné les conditions de travail et les difficultés rencontrées, Mme SANOU a précisé que la principale difficulté était l'obtention des données au niveau des juridictions. Grâce à la détermination de l'équipe de mener à bien la mission, la collecte a été une réussite avec comme information dans le document **les suivantes : le potentiel électoral par commune, province, région et**

désagrégé par sexe et âge ; le nombre d'inscrits sur le fichier électoral, par commune, province, région et désagrégé par sexe et âge ; le taux de participation national, régional, provincial et communal ; le nombre de bulletins nuls ; les candidatures désagrégées par sexe et âge ; les résultats des élections législatives par parti politique et par commune, province et région ; la liste des députés élus (avec leur bord politique ; pourcentage de représentation des partis à l'hémicycle) ; le vote de la diaspora burkinabè.

De façon résumée, la présentation à proprement dite des données statistiques a concerné les points suivants:

- **Le potentiel électoral à l'intérieur du pays** montre que 10.078.737 Burkinabès avaient 18 ans révolus au

démarrage des opérations de révision des listes électorales. Les régions à fort taux de potentiel électoral étaient le Centre suivi par les Hauts Bassins et la Boucle du Mouhoun. Avant la révision de 2020, le potentiel électoral était estimé à 5.539.031 inscrits.

• S'agissant **du potentiel électoral de la diaspora**, il faut rappeler que l'article 48 al 5 du code électoral « ... Sont également inscrits sur les listes électorales, les Burkinabè résidant à l'étranger et régulièrement immatriculés à l'Ambassade ou au consulat général dans les pays de leur résidence ». Du coup, le potentiel était estimé à 1.237.675 Burkinabè immatriculés dans les ambassades et les consulats.

• Ainsi le **nombre total des inscrits sur la liste électorale** est de 6.490.948 (Burkinabè de l'intérieur et de l'extérieur) soit 46,8% de femmes contre 53,2% pour les hommes avec 38,5% de jeunes.

En outre les inscrits de la diaspora représentaient seulement 0.35% soit 23.073 électeurs. La Côte d'Ivoire (5.499), le Gabon (3.827) et le Mali (2.050) constituait le trio de tête ayant enregistré le plus grand nombre d'inscrits de la diaspora.

• Pour les **bureaux de vote**, l'étude a présenté les données suivantes :

- Nombre total de bureaux de vote prévus initialement : **21 154**
- Nombre de BV à l'extérieur : **68**
- Nombre de BV à l'intérieur : **21 086**
- BV concernés par les scrutins : **19 836**
- BV compilés par la CENI : **18 910.**

Des contributions importantes

A la suite de la présentation, les participants ont unanimement salué la qualité du travail ainsi que l'initiative de la CODEL qui sera une boussole pour plusieurs acteurs du processus

électoral car constituant un socle qui crédibilise davantage le travail d'observation et contribuera sans doute à éviter des crises éventuelles crises. Néanmoins les participants ont soulevé quelques préoccupations et ont fait des contributions pour l'amélioration du document. Ce sont entre autres : la prise en compte des données désagrégées par tranche d'âge, de faire ressortir les ratios bulletins nuls sur le nombre de votant, de faire ressortir également les données prenant en compte les personnes en situation de handicap...

C'est sur ces contributions que l'atelier de présentation du document sur les statistiques en lien avec la participation électorale 2020 a connu son épilogue avec les remerciements des organisateurs qui ont invité les participants à continuer les échanges autour d'un cocktail offert pour l'occasion.



Contentieux électoral de novembre 2020 : La CODEL présente son rapport

La Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL) a procédé, le mercredi 23 juin 2021, à la présentation du rapport de suivi du contentieux électoral de 2020. En plus de l'analyse du cadre juridique, du contentieux préélectoral, du contentieux des résultats et du contentieux pénal, ce rapport fait des recommandations en vue d'améliorer l'organisation des scrutins à venir.



Une vue de la salle lors du séminaire

En vue de renforcer ses interventions dans le processus électoral, la Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL) a, au cours du processus électoral de 2020, inscrit le suivi du contentieux électoral dans ses activités. L'objectif étant de contribuer à la tenue d'élections transparentes, crédibles et pacifiques. A ce propos, Me Halidou Ouedraogo, président de la CODEL, a félicité l'ensemble des acteurs ayant pris part au scrutin du 22 novembre 2020.

« L'objectif est atteint, les résultats ont été acceptés et les gens se sont mis au travail », s'est-il réjoui. Il a indiqué qu'il était important que la CODEL assure le suivi du contentieux électoral qui, depuis plusieurs années, était resté aux oubliettes. Pourtant, il demeure un pan important de ce processus qui permet d'analyser les contentieux intervenus durant le processus électoral pour en tirer des leçons afin d'améliorer les scrutins à venir.

33 recours au niveau du Conseil constitutionnel

L'atelier de ce jour a donc permis de présenter le rapport de suivi du contentieux électoral de 2020. Il a été présenté par Mme Fatimata

SANOU/TOURE et Vincent RAMDE, tous deux magistrats à la Cour d'appel de Ouagadougou. Selon eux, la législation en vigueur au Burkina Faso offre une base suffisante pour la tenue d'élections crédibles. Concernant le cadre juridique, ils ont relevé une instabilité du code électoral qui a subi une douzaine de modifications.

Au niveau du contentieux préélectoral, seize recours ont été déposés au niveau de la CENI, et seulement quatre ont été portés devant le juge. Les onze autres ont été traités par la CENI. Ils ont été jugés irrecevables, par faute de preuves. Au niveau du Conseil constitutionnel, 33 recours ont été enregistrés, mais par le jeu des jonctions de procédure, ils ont rendu une trentaine de décisions.

La nécessité du renforcement des capacités des acteurs politiques

A en croire M. Vincent RAMDE, l'un des éléments innovateurs dans le processus électoral de novembre 2020 est le contentieux pénal, qui est une première et qui a essentiellement porté sur des cas de fraude. Mais ces cas n'ont pas pu être traités, pour manque de preuves.

Ce qui lui fait dire que parmi les enseignements à tirer de l'analyse

de ces contentieux électoraux, le principal est la nécessité que les partis politiques aient une parfaite maîtrise de tous le processus, pour éviter certaines situations.

Au titre des recommandations, les membres de la CODEL ont mentionné, entre autres, la révision du code électoral en vue d'y organiser un régime probatoire de la résidence ; le renforcement des capacités des acteurs politiques ; la révision de l'article 57 du code électoral ; la reformulation des articles 128 et 178 du code électoral ; la résorption du conflit négatif entre les juridictions de l'administration ; la sensibilisation des acteurs judiciaires en vue de leur implication.

Toutefois, pour les magistrats Fatimata SANOU/TOURE et Vincent RAMDE, les élections de novembre 2020 ont permis d'attester une fois de plus de la fiabilité du dispositif juridictionnel. Cette présentation de rapport a eu lieu en présence de plusieurs personnalités, dont le président de la CENI Newton Hamed Barry, le président du Tribunal de grande instance de Ouaga I, Pascal Compaoré, et d'autres partenaires notamment l'Union européenne, le PNUD et la Coopération suisse.

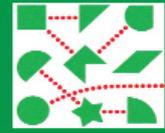
RESEAU AFRIQUE JEUNESSE



ONG AFRICAINE D'INFORMATION ET DE FORMATION SUR LA JEUNESSE

Tél. : (226) 25 30 89 91 - BURKINA FASO

Site Web : www.afriquejeunesse.com



CAMP CHANTIER INTERNATIONAL DE JEUNES <<TOMA 2021>> (22 Juillet au 02 Août) 19^{ème} Edition

Jeunesse et accélération de la réconciliation nationale au Burkina Faso

Sous le Haut Patronage



M. Salifo TIEMTORE
MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT ET DE L'EMPLOI



S.E.M Alassane B. SAKANDÉ
PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



M. Stanislas OUARO
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

la Co-Présidence



Mme Louise A. GO
MINISTRE DÉLÈGUE AUPRÈS DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT CHARGÉE DE L'ARTISANAT



M. Jean Baptiste KY
DG DE L'ÉLECTRICITÉ CONVENTIONNELLE ET DES HYDROCARBURES



M. Malick GARANE
DG DE SONATER ET MAIRE DE TOMA

Et les Co-Parrainages



M. Abdoulaye MOSSÉ
VICE PRÉSIDENT DE L'Assemblée Nationale



M. Roland SOW
PDG de Elitis Voyage

Invités d'Honneurs

REGROUPEMENT POUR LE DEPART : LE 22 JUILLET A 08h AU SIEGE DU RESEAU AFRIQUE JEUNESSE, SIS A LA CITE AN III / EX RAN

INSCRIPTIONS: (+226) 25 30 89 91 - 64 79 20 94 - 78 41 06 16

www.afriquejeunesse.com

FACEBOOK: [reseauafriquejeunesse](https://www.facebook.com/reseauafriquejeunesse)

Vie des Partenaires

Présimètre :

Diakonia récompense ses partenaires « Champions Genre »



L'Organisation Non Gouvernementale « Diakonia » a tenu une cérémonie de remise de prix à ses partenaires ayant participé à son programme dénommé « Présimètre », ce jeudi 8 avril 2021 à Ouagadougou. 14 partenaires ont pris part au Présimètre. Au final, trois prix ont été décernés.

Au Burkina Faso, bien que des avancées soient enregistrées dans la prise en compte du genre dans les décisions, des insuffisances restent cependant effectives.

A cet effet, Diakonia a entrepris un Programme de renforcement de la redevabilité politique et économique dénommé « Présimètre », consistant au monitoring citoyen des politiques publiques par des technologies de l'information et de la communication.

« Prendre en compte le genre dans les décisions primordiales »

Selon Nadine KONE, directrice pays de Diakonia, l'objectif de ce programme a été de marquer l'importance de la prise en compte du genre dans les décisions de « haute importance ».

« Essayer de se développer sans la moitié de la population, pour le cas du Burkina où les femmes représentent 51,7% de la population, c'est comme essayer de ramasser la farine avec une main. Nous voulions, par ce programme, rappeler et appeler les décideurs à prendre en compte le genre dans les décisions primordiales », a-t-elle lancé.

Marie Madeleine POUYA, Présidente du jury, a rappelé qu'aucun candidat n'a démerité. Elle est revenue sur les critères de sélection. « Nous avons retenu principalement cinq critères dans les dossiers des partenaires participants à savoir, les besoins spécifiques des femmes et des hommes, la faisabilité du projet, les perspectives genre proposées, le taux de réalisation des plans proposés et les effets qu'auront les projets », a-t-elle cité.

L'Association des Blogueurs du Burkina (ABB) décroche le premier prix

Parmi les 14 partenaires en lice, trois ont été primés. Le Réseau de lutte Anti-Corruption (REN-LAC) a reçu le troisième prix. S'en est suivie l'Association Monde Rural (AMR) qui a remporté le deuxième prix.

L'Association des Blogueurs du Burkina (ABB) a décroché le premier prix. « Je suis très contente de cette distinction. Nous avons réalisé plusieurs activités entrant dans la valorisation du genre au Burkina Faso, entre autres, la formation des jeunes filles, des concours, et la production des contenus de qualité. Le taux d'exécution de ces travaux était à plus de 53% », a expliqué Bassératou Kindo, présidente sortante de l'ABB.

Il faut noter que le 1er prix a reçu un trophée et un chèque de 300 000 francs CFA. Le 2ème quant à lui a reçu un trophée plus la somme de 250 000 F CFA, et le 3ème est reparti avec un trophée et la somme de 200 000 francs CFA.

Ils ont dit

Ghassimi Diallo, Maire de la commune de Thiou : « J'ai négocié avec les terroristes pour que ma commune ne soit pas attaquée » <https://lefaso.net/spip.php?article104711>

Destruction de biens au Lycée Zinda Kaboré : « Ce degré d'incivisme ne peut pas être toléré », **Alexis Kylelem, proviseur de l'établissement**

Roch Marc C. KABORE concernant la crise dans les écoles «...l'éducation c'est l'école, mais ça commence d'abord à la maison, par le respect de la hiérarchie, le respect des enseignants. Cela me semble important et je voudrais encore une fois, lancer cet appel à l'apaisement »

"Malgré toutes les difficultés rencontrées dans le déploiement de nos politiques publiques, nous avons pu d'une part, contenir les effets pervers des crises multiples qui ont fragilisé notre pays et d'autre part, opérationnaliser les grands engagements du président du Faso, Roch Kaboré ; toute chose qui lui a permis de sceller avec le peuple burkinabé, un nouveau contrat social pour les cinq ans à venir",

justifie Christophe Dabiré Discours sur la situation de la nation 2021

Reformes scolaires : "La question de sujet au choix a fait l'objet d'un atelier, ce n'est pas une commande du gouvernement" (**Stanislas Ouaro**).

Le journaliste Guy SANA de Lefaso.net au ministre de la défense

"... Si on ne supporte pas la critique, le devoir de redevabilité, on évite les fonctions publiques. Parce, qu'est-ce qu'un ministre ? Il est un serviteur du peuple à qui il doit sa place et ses honneurs."

Manifestations scolaires : « Les gens n'ont pas honte d'instrumentaliser des enfants... », **selon les partis de la majorité présidentielle**

Boom minier au Burkina Faso : « Les bénéficiaires de l'or ce sont les investisseurs étrangers et quelques élites politiques qui sont rentrés dans l'industrie de la fraude » **selon Dr Ra-sablga Seydou Ouédraogo.**

30e anniversaire de la Constitution du Burkina Faso : « La Constitution est un document sacré qu'on peut retoucher, mais avec des mains propres », **souligne le Pr Augustin LOADA.**

30e anniversaire de la Constitution du Burkina Faso : « C'est en 2015 que le Burkina a connu des élections permettant le passage à la démocratie », **Dr Abdoul Karim SAIDOU.**

Vie constitutionnelle au Burkina : « Que faire aujourd'hui si le Mogho Naaba, le Dima de Boussouma ou..., décidait d'être candidat à la présidentielle ? », **pose Pr Albert Ouédraogo.**

Tragédie de Solhan : « Je ne suis pas en deuil de 72h, je suis en deuil permanent », **selon Pr Abdoulaye Soma**

Tragédie de Solhan "Le Burkina restera debout, et sortira fortifié de ces grandes épreuves", **Zéphirin Diabré**

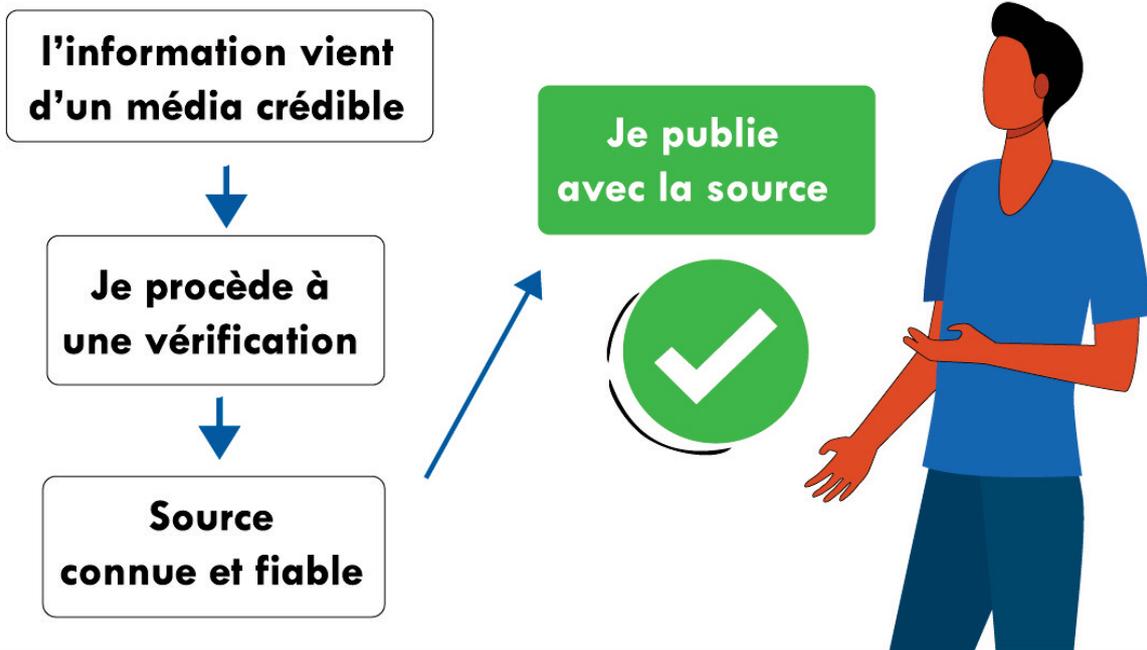
Tournée du ministre de la défense Cherif M. SY à Sebba et Deou « A Sebba et Déou, la vie est en train de reprendre. Les activités sont en train de reprendre. Tout ceci est le fruit d'un travail quotidien et continu qui est fait par l'ensemble des Forces de défense et de sécurité. Les populations font de plus en plus confiance aux Forces de défense et nous avons donné l'instruction d'approfondir les approches pour qu'il y ait vraiment une traduction, sur le terrain, de cette synergie Armée-Nation ».

[#OPERATION_BARKHANE] : « il appartient à nos autorités de considérer la décision de la France comme une opportunité en ce sens qu'elle nous oblige pour une fois à être sûr que nous n'avons pas d'autres choix que de développer nous-mêmes les voies et moyens d'assurer notre propre sécurité...», **Guy Hervé Kam, coordonnateur du Mouvement SENS**

Discours de Roch Kaboré à la nation : « Le nombre de morts ne fait qu'augmenter et lui, il ne fait que parler » <https://lefaso.net/spip.php?article105784>

Extractions aurifères : « L'exploitation minière a été un malheur pour Poura », **déplore Nignan K. Michel, Chef coutumier.**

Vie de la CODEL



**STOP
FAKE NEWS**

**Vérifiez vos sources
avant de publier**

Tél.: (+226) 25 37 54 53 / Email : codel@codel.bf
WEB : www.codel.bf

 **CODEL BURKINA**

Tél.: (226) 25 37 54 53 - Site web: www.codel.bf
E-mail: codel@codel.bf - codelburkina@gmail.com